

ABONNEMENTS

SUISSE
1 an . fr. 5.—
6 mois . » 2.50
3 mois . » 1.25
1 mois . » 0.45

ETRANGER
Le port en sus.

ANNONCES

10 centimes la ligne ou son espace

Offres et demandes d'emplois, gratuites pour tous les abonnés

Les PETITES ANNONCES au-dessous de 6 lignes, 75 centimes pour trois insertions.

LA SENTINELLE

ET LE COURRIER JURASSIEN

JOURNAL ÉCONOMIQUE & SOCIAL

ORGANE DU PARTI SOCIALISTE

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Rédaction : Rue de la Serre 35 a, LA CHAUX-DE-FONDS
Administration : H. MESSEILLER, Moulins 27, NEUCHÂTEL

Travailleurs de tous les pays, unissez-vous et aimez-vous

La condamnation de Mischler et Vaucher à quatre mois de prison

Le tribunal de la II^e division a-t-il oublié notre ami Sandoz de Travers? Il vient de se réunir à Colombier et de condamner deux réfractaires dont le refus de servir est postérieur au sien. Si tel est le cas, nous ne voyons pas d'inconvénient à ce qu'on continue à l'oublier, au contraire; cependant, comme nous ne pouvons prêter d'aussi bonnes intentions à nos autorités, il est permis de se demander en la circonstance, à quels mobiles elles peuvent bien obéir en retardant le jugement de Sandoz.

Mischler et Vaucher ont donc comparu vendredi devant le tribunal militaire, siégeant à la caserne de Colombier. Les Juges étaient MM. Biemann, Dupraz, Grosjean, Jauray, Thérax, Seydoux, Strauss; l'auditeur, M. P. Jacottet.

Mischler était défendu par Louis Avennier, Vaucher par l'avocat Charles Guinand, ce dernier avocat d'office

L'auditoire comprenait environ 80 personnes.

La cause de Mischler est entendue la première. Avant l'ouverture des débats, son défenseur ayant allégué l'incompétence du tribunal, — car le prévenu, dit-il, est un civil et non un soldat, — le tribunal, après avoir délibéré, se déclare compétent. Mischler doit être considéré comme soldat.

Le prévenu a refusé de se présenter aux opérations de recrutement à Neuchâtel; invité à se présenter à La Chaux-de-Fonds, il a également refusé. Il a de même repoussé la proposition qu'on lui a faite d'entrer dans les troupes sanitaires. Il refuse de se soumettre à tout ce qui touche à l'organisation militaire. « Je ne reconnais aucune loi, aucune autorité, a-t-il déclaré; je suis anarchiste. »

A une question du président : persistez-vous à ne pas vouloir faire de service? Il répond : « oui » et qu'il s'efforcera d'empêcher les autres d'en faire.

Aucun témoin n'est entendu.

M. Jacottet requiert. Il rappelle que c'est pour la seconde fois qu'il le fait dans une occasion semblable, et qu'il lui paraît que ces occasions deviendront toujours plus nombreuses. On lui a reproché dans l'affaire Naine, à Fribourg, de n'avoir pas suffisamment montré la poigne de la justice militaire. Ici, dit-il, sans désirer qu'on fasse un exemple, l'espèce est différente, et il demandera pour Mischler la privation de droits politiques; puisque ce dernier ne veut admettre aucune loi, ni aucun gouvernement, il

ne doit pas jouir des droits du citoyen. Cette peine, il ne l'avait pas requise à Fribourg contre Naine (c'est vrai, c'est M. Ed. Droz, chef du Département militaire, qui s'était fait le réquisiteur sur ce point, dans sa fameuse lettre. — *Réd.*) L'auditeur requiert en outre trois mois de prison et la destitution.

Notre camarade Louis Avennier prononce ensuite la plaidoirie suivante que nous donnons in extenso; comme on le verra, elle en vaut la peine. Il se refuse à suivre l'auditeur sur le terrain de l'anarchie, il restera sur le terrain antimilitariste.

Monsieur le Président,
Messieurs les Juges,

D'accord avec Mischler et sur son désir formel, catégorique, je ne viens pas ici présenter sa défense. Se défendent ceux qui se reconnaissent coupables d'un acte condamnable. Or, Mischler estime avoir bien agi, n'avoir rien à se reprocher, et nous sommes une quantité de gens, toujours plus nombreux, qui l'approuvons.

Il y a deux mois environ, le 4 juillet dernier, je disais aux juges de Graber : « La logique et le sentiment donnent raison à Graber et à ceux qui, **inévitablement**, l'imiteront. » Les imitateurs ne se sont pas fait attendre. Vous en avez quatre à Neuchâtel; nous en avons trois en ce moment à Genève, et d'autres, **inévitablement**, je le répète, suivront encore.

D'où vient cette contagion?

C'est que l'antimilitarisme répond aux instincts moraux de la nature humaine; il répond à la fois aux aspirations du cœur et aux réclamations de la raison. Nous sommes antimilitaristes parce que la raison nous dit qu'il ne faut pas apprendre à tuer, parce que le cœur nous dit que l'avenir est l'amour des hommes les uns pour les autres. Et nous sommes encore d'autant plus antimilitaristes que cela nous vaut d'être persécutés. On aime une cause en proportion des sacrifices qu'on consent, des maux qu'on aura à souffrir. Espérer ensemble la paix universelle et souffrir ensemble les iniquités que cette espérance nous occasionne, voilà ce qui vaut mieux que des douanes communes et des frontières conformes aux idées stratégiques.

On dit de nous que nous sommes fous, que nous entreprenons la lutte du pot de terre contre le pot de fer, que nous mourrons et que les institutions militaires resteront.

Ceux qui parlent ainsi prouvent qu'ils ne se sont jamais interrogés sur le but de l'humanité, qui est la perfection intellectuelle et morale. Ils ignorent la puissance d'entraînement de la force morale. Ils ignorent que, chaque fois qu'une pensée s'est trouvée en face de la coercition, en face des geôliers, en face même des armées, c'est la pensée qui a vaincu.

Une charge de cavalerie, des batteries de canons, l'élan des bataillons, l'explosion de cent livres de poudre, ils comprennent cela et ils y voient une

force. Mais la pensée, la pensée fécondant des milliers de cerveaux, la vérité devenant accessible à des millions d'êtres, ce n'est pas une force pour eux.

Pauvres aveugles!

Combien plus censés, plus clairvoyants sont Mischler et ses pareils, eux qu'on feint de considérer comme redoutables, parce qu'ils disent : « Paix à la famille humaine! »; eux, les réprouvés, parce qu'ils réprouvent le meurtre aux mille bras; eux, les bandits, parce qu'ils obéissent à l'article du Décalogue interdisant le crime; eux, les parias, qui parlent de paix et d'amour; eux, les calomniés, qui pensent : « L'inscription **Paix perpétuelle** ne peut-elle se mettre que sur la porte des cimetières? »

Non. Arrière les habitudes de l'homme de proie! Arrière les œuvres de haine! Arrière ce mensonge de tous les États qui affirment vouloir la paix et qui tous s'arment les uns contre les autres! Tous les États préparent la guerre; aucun d'eux ne prépare la paix. L'armée n'est que pour soutenir l'injustice au dedans, l'injustice au dehors. Qu'attend une armée dans ses casernes?... Le moment de déchaîner la bête, le moment de violenter, d'exercer sa férocité, d'opprimer, de tuer. Et c'est ça qu'on décore du beau nom d'héroïsme? Cherchez ce que l'on dissimule, ce que l'on cache sous ce mot : je vous défie de le prononcer ensuite sans horreur. Je vous en défie, comme je vous défie de répondre autrement que de biais, par des *mais*, par des *si*, par des objections mauvaises ou vagues, des cibles de rechange baptisées de noms pompeux, à nos revendications pacifistes. Vous contournez nos raisonnements, vous tergiversez, car aucun de vous n'ose être logique avec soi-même, aucun n'ose parler sans subterfuges, sans détours, et dire avec la candeur qui convient à de tels aveux :

« Oui, je suis pour qu'on tue et qu'on apprenne à tuer. Oui, je suis pour le canon qui moissonne des lignées d'hommes, fauche des villages et ravage des villes. Je suis pour le canon-terreur, pour le canon-ruine, pour le canon-désolation! Je suis pour les raisons du sabre et les arguments du fusil. Je suis pour les discussions à mains armées et les accords conclus sur des hécatombes. Oui, je suis pour que, à la pointe des baïonnettes, des bébés dont la chair semble de l'âme encore, élèvent vers le ciel des trophées de gloire; pour que des femmes éventrées, gisant au coin des rues, y soient comme les cachets rouges apposés par la victoire; pour que les fleuves charrient des cadavres. »

C'est ça la guerre! C'est ça le militarisme! C'est ça que prépare la paix armée! Et défendre le militarisme, et permettre le militarisme, c'est défendre et c'est permettre ça.

M. le Grand juge, qui depuis un moment donnait des signes visibles de mécontentement, arrêta à ce moment de sa plaidoirie notre ami Avennier pour lui faire remarquer que son rôle consistait à présenter la défense du prévenu et qu'il sortait du sujet.

A notre avis, il y entraît, au contraire, même assez profondément, et il faut que l'image de la guerre qu'on venait de lui servir ait troublé M. Biemann pour l'empêcher de faire ce raisonnement très simple : les mobiles de l'acte du prévenu étant ses idées et ses convictions, il est donc tout naturel que son défenseur en parle et les expose. C'est ce qu'Avennier lui fit comprendre immédiatement et fort clairement, puis il continua :

Osez donc défendre cela sans atténuations de toutes sortes. Osez défendre ça, tandis que nous entonnerons l'hosannah de fraternité et de concorde. Osez trouver des excuses valables à ce dressage qui consiste à faire de l'homme le gibier de l'homme, à organiser ces masses pour la tuerie.

O patrie, patrie, que de crimes on commet en ton nom! A quelles hontes sers-tu de prétexte? En ton nom que de ressources sont dilapidées, vilipendées, anéanties dans des institutions barbares et coupables au lieu d'être utilisées au bien-être, à l'instruction de tous. C'est en ton nom que les États trompent les hommes en leur disant : « Vous tous qui êtes gouvernés par moi, vous êtes en danger d'être attaqués par d'autres peuples. Je veille à votre salut! En revanche, j'exige que vous me donniez tous les ans des millions de francs, fruit de votre travail, que je dépenserai en fusils, en képis, en ceinturons, en pompons, en missions quelque part, en Mandchourie ou ailleurs, pour votre défense. J'exige, en outre que tous vos jeunes hommes, forts, sains et valides, entrent dans mes casernes. Ils y deviendront des parties irraisonnantes d'une grande masse mécanique; ils cesseront d'être des hommes et d'avoir un cœur, une volonté; ils apprendront à tuer. »

Et malgré ce qu'il y a d'évidemment absurde à prétendre qu'un État est menacé par un autre État qui, de son côté, déclare être, en dépit de ses sincères désirs de paix, sous le coup du même danger, il y a des gens encore pour accepter cette mystification, pour se constituer les esclaves d'autres hommes en se soumettant à un dressage absurde que l'on appelle discipline, et pour abdiquer la responsabilité de leurs actes.

Le soldat ne peut pas avoir le sentiment de sa dignité d'homme. On l'a très justement comparé à la bête que l'on mène. Et François Coppée lui-même, lui, l'un des plus célèbres cocardiers de France, a écrit ces vers :

Être soldat, cela se nomme encor service.
Il maudit ce métier qui lui donnait un vice.
De pauvre, on l'avait fait devenir paresseux...
L'avenir!... Il n'osait y croire, étant de ceux
Qu'on peut, le lendemain envoyer à la guerre,
Un de ces hommes faits d'une argile vulgaire
Que, pour l'ambition du premier conquérant,
Dieu, sans doute, pétrit d'un pouce indifférent.
Chair à canon, chair à scalpel, matière infâme
Et que la statistique appelle seule une âme!

Tant qu'il y aura des soldats, de cette « matière infâme », les peuples, les races

oublieront qu'ils ont des devoirs à remplir les uns envers les autres. Ce qui est vrai pour les membres d'une famille, ne l'est pas moins pour les peuples et les races qui composent la famille humaine. Peaux-noires, Peaux-jaunes, Peaux rouges, Peaux-blanches, on se doit plus et mieux que des égards : une mutuelle assistance sur cette route si ardue du progrès où le moindre pas coûte à l'humanité un long et pénible effort. Ce n'est pas assez de s'entraider, il faut s'aimer, il faut enfin reconnaître que là-bas, par-delà les montagnes et les plaines, ce n'est pas l'ennemi, mais un frère voué, lui aussi, à l'éternel labeur de la vérité, de la justice et de la liberté.

Voilà ce que les militaristes ne veulent pas savoir.

Voilà ce que nous affirmons, nous. Et c'est peut-être parce que ces affirmations sont de plus en plus énergiques, c'est peut-être parce que les gouvernements se rendent compte que le prolétariat ne se laisse plus enivrer, exalter par des espérances de batailles et de victoires; c'est peut-être pour cela que nous-sommes sauvés en ce moment de la guerre universelle. C'est bien, prolétaires! Vous êtes dans le vrai. Il n'y a ni opposition de races, ni opposition de peuples, mais partout, dans les deux hémisphères, sur tous les continents, sous tel ou tel climat, avec des exigences et des nuances diverses, partout il y a la même humanité qui se développe, qui fait dans l'espace l'expérience de la raison.

Telle est notre croyance. Telles sont nos affirmations, malgré les insultes, les haines, les colères. Qui nous empêchera d'affirmer notre idéal? Qui donc nous entravera, paralysera notre langue, arrêtera notre plume? Vos persécutions? Elles sont utiles, nécessaires même à notre propagande. La pauvreté? Nous l'avons. La prison? Nous la bravons.

Non, rien ne nous entravera. Et ce sera l'honneur de notre temps, ces protestations de plus en plus nombreuses, de plus en plus pressantes, contre l'atrocité sans nom, contre l'horreur de la grande œuvre de sang. C'est l'honneur de notre époque, ces protestataires que vous jetez en prison, que vous jugez et qui vous jugent, qui posent malgré vous la question que le temps mûrira, qui sèment à pleines mains le grain qui doit lever dans l'avenir. Ils ont fait le sacrifice de leur repos, de leur liberté. Car, hélas! il semble qu'il y ait dans la vie comme dans les pays enchantés des légendes, aux abords de tous les bonheurs, de tous les progrès, de toutes les très belles choses, une sorte de monstre jaloux, qui veut sa proie, qui fait bien des victimes avant d'être vaincu.

Qu'importe! Attaquons encore et toujours le monstre. De moins en moins nous nous laissons éblouir par cette fausse et exécrable gloire dont nous avons paré l'ardeur de se haïr, de se nuire, de se détruire.

« Mon enfant, j'ai trop aimé la guerre », disait amèrement Louis XIV mourant à son petit-fils.

C'est là le cri que nous poussons à notre tour, comme un avertissement pour les générations futures. L'humanité rouge, les mains teintes de sang, commence à en avoir assez de ces crimes de Cain qu'elle commet depuis que le monde est monde. Les jours viendront où doit triompher la loi d'amour, les jours où s'élargira à toute la terre l'idée de patrie, où chacun aura le droit de se considérer comme citoyen du monde; les jours où il n'y aura plus de cloisons, plus de barrières : ni péages aux ponts, ni octrois aux villes, ni douanes aux Etats, ni soldatesques aux frontières, ni préjugés aux âmes!

Telles sont, messieurs les juges, à peu près, je crois, les idées, les sentiments, les mobiles qui ont fait agir Mischler. A vous de juger la valeur de son acte. A vous de dire si ce jeune homme qui a fait son devoir, le vrai

devoir que lui dictait sa conscience, est punissable ou non. Malheureusement, vous n'êtes point des hommes libres. Pour juger, vous ne consultez ni votre cœur ni votre intelligence. Vous allez feuilleter du doigt un petit livre respectable, vous vous arrêtez à la page qui prévoit telle chose et la punit de telle manière. C'est profondément triste!... et cela me rappelle un petit conte que, pour finir, je vais vous conter :

« Un homme regarde la foule et sanglote. Or, un passant lui demandant la raison de ses larmes, il gémit : « Je pleure, voyez-vous, parce que depuis bien des années, je suis enfermé dans ce magasin de jouets. Depuis bien des années je n'ai vu que des fantoches pleins de son et je m'ennuie d'être tout seul vivant. Ces fantoches sont si merveilleusement façonnés qu'il se meuvent et parlent comme moi. Pourtant, je le sais, quand il ont l'air de penser et d'agir, ils ne font que les gestes de l'action et ils pensent pour leur compte des choses qui se trouvent partout. Voyez-les aller et venir !... Ils sont comme les nuages qui ne vont nulle part, avec des airs résolus. Les idées rangées sous leur crâne, il ne les ont pas cherchées eux-mêmes à la sueur de leur pensée; elles sont uniquement les idées de leur naissance, de leur rang, de leur fortune ou de leur carrière. Ils disent tous, tous : « Ça doit être comme ça. Impossible d'y rien changer! Il est plus impossible que ne le croient les utopistes, les rêveurs, les fous, de n'être pas toujours et en tout des poupées. » Oh! passant, je m'ennuie, je m'ennuie et voudrais sortir de ce magasin de jouets où l'on m'a enfermé. Je vous en supplie, si vous le pouvez, emmenez-moi dehors, dehors, là où il y a des êtres vivants!... »

Messieurs les juges, vous connaissez les poupées dont parle le conte, vous connaissez le magasin de jouets.

Voyez maintenant si, appelés à juger Mischler, vous voulez être des hommes, — ou bien des poupées.

Après la plaidoirie de son défenseur, Mischler prononce encore quelques paroles dans lesquelles il démontre ce que l'armée a de criminel et déclare qu'il estime bien agir en ne participant pas à une chose semblable.

Le tribunal se retire ensuite quelques instants et revient avec un verdict condamnant le prévenu à quatre mois de prison, un an de privation de ses droits politiques et à 20 francs de frais.

Il n'y a donc pas eu de destitution prononcée; Mischler, comme Graber, devra recommencer l'année prochaine.

Nous parlerons de Vaucher dans un prochain numéro.

C. N.

Le Congrès international d'Amsterdam

(En assistant au Congrès d'Amsterdam, je n'ai rien pu écrire pour des causes indépendantes de ma volonté. Aujourd'hui j'envoie un article de Hervé, écrit après la clôture du Congrès, et qui contient ma pensée presque toute entière sur ce sujet. Hervé a écrit tout ce que j'aurais voulu écrire et, probablement, il l'a fait beaucoup mieux que moi. — G. A.)

Voici le dit article :

Le Congrès socialiste international vient de terminer ses travaux. Toutes les nations où le parti socialiste est organisé y étaient représentées, c'est-à-dire à peu près toutes les nations d'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et le Japon. La présence du délégué de ce dernier pays, le citoyen Katayanid, à côté du délégué de la Russie, le citoyen Plekhanoff, donna lieu, lors de la séance d'ouverture, à une scène d'une simpli-

cité émouvante, bien faite pour souligner le caractère pacifiste et internationaliste de socialisme. Le président du Congrès venait de flétrir, comme il convient, les boucheries d'Extrême-Orient; il expliquait que ces horreurs étaient le fruit naturel du régime capitaliste : Plekhanoff et Latayama se levèrent et, aux applaudissements des représentants du prolétariat du monde entier, se serrèrent la main avec effusion.

Comme tous les Congrès, celui d'Amsterdam avait un programme surchargé. On y discuta la question de la grève générale, celle des assurances ouvrières, celle de la colonisation, celle des trusts.

Mais une question domina toutes les autres : celle de la tactique socialiste, soulevée par le parti socialiste de France.

On sait que les socialistes français se partagent à l'heure actuelle en deux organisations principales : le Parti socialiste de France, formé par la fusion de la fraction blanquiste et de la fraction guesdiste, et le Parti socialiste français, dont le chef est le citoyen Jaurès. Tandis qu'au Congrès chaque nationalité avait deux voix, la division des socialistes français avait obligé à accorder une voix à chacune des deux organisations françaises.

En Allemagne, au Congrès de Dresde, l'élément modéré et réformiste, représenté par Bernstein, a été, l'an dernier, écrasé par l'élément révolutionnaire, représenté par Bebel; en Italie les modérés comme Turati ont été mis en minorité par les intransigeants de la nuance de Ferri au récent Congrès de Bologne.

Le Parti socialiste de France tenait à faire condamner par le socialisme international la tactique suivie par le parti jaressiste.

En quoi consiste le jaressisme? En substance, voici la doctrine du citoyen Jaurès :

« La bourgeoisie est la classe ennemie, c'est entendu; mais cette classe ne nous est pas également ennemie dans toutes ses parties; la bourgeoisie républicaine et anticléricale ne saurait sans injustice et sans danger se confondre avec la bourgeoisie monarchique et clérical.

« Quand la bourgeoisie républicaine est attaquée, comme elle le fut au temps du boulangisme et du nationalisme, n'hésitons pas à nous porter à son secours; car en la sauvant, c'est la forme républicaine que nous sauvons et la République. c'est la condition indispensable du socialisme; c'est, en tout cas, la meilleure préparation au socialisme.

« De même quand la bourgeoisie anticléricale semble décidée à poursuivre son œuvre de la laïcité, aidons-la de tous nos efforts; la République consolidée et le cléricalisme abattu, c'est un premier obstacle renversé qui barrait la route au socialisme; celui-ci n'en fera ensuite que plus de progrès. »

Telle est, dépouillée de cette belle forme oratoire dont le grand orateur enveloppe toutes ses pensées, la doctrine de Jaurès, qui plaît tant à nos radicaux, à tous nos républicains anticléricaux.

On pourra la lire, magistralement exposée, dans son journal l'« Humanité », qui a reproduit in extenso les deux discours qu'il a prononcés à Amsterdam.

On aurait aimé lire, dans le même journal, le texte intégral des discours de Bebel ou de Guesde; on aurait souhaité au moins une analyse fidèle et impartiale de ces discours; surtout, on aurait voulu qu'on n'exploitât pas perfidement en la tronquant, en la séparant de son contexte, une phrase de Guesde, qu'on ne lui fit pas dire : « La République est le pire des gouvernements », quand il avait dit : « La République, si le prolétariat doit se désintéresser un jour de ses revendications propres pour la défendre, est le pire des gouvernements ».

Mais la passion politique est incompatible, paraît-il, avec l'honnêteté la plus élémentaire.

Raison de plus pour faire connaître la pensée exacte des adversaires de Jaurès au public non socialiste mal informé! (1)

Guesde, Bebel et Ferri ne disent pas : « Nous aimons autant la monarchie que la République; la forme du gouvernement bourgeois nous importe peu! » Cela va de soi que le socialisme est républicain; Bebel n'avait pas besoin, comme il l'a fait, de se dire républicain; quiconque a lu une brochure de Guesde sur le collectivisme, n'imaginera pas que le collectivisme soit conciliable avec la forme monarchique; mais ce qu'ils disent, c'est que la République peut n'être qu'une forme, qu'elle cache le même antagonisme de classe que la monarchie, qu'elle a même l'inconvénient de dissimuler aux yeux des prolétaires cet antagonisme de classe — la phrase brutale de Guesde ne veut pas dire autre chose; — qu'enfin telle monarchie peut être, sur certains points, plus large et plus favorable au prolétariat que notre République, même la république de M. Combes; c'est ainsi que Bebel a pu, sans être démenti, affirmer que la monarchie prussienne n'avait pas *préventivement* de troupes sur les champs de grève comme la république bourgeoise de M. Combes; que les manifestations pacifiques dans la rue ne sont pas passées à tabac à Berlin comme elles le sont à Paris par la Police de M. Lépine; que la législation ouvrière, relativement aux pensions de retraite et de maladie, est infiniment plus développée sous l'empire allemand que dans la République française et que le régime fiscal y est moins inique. (A suivre.)

Lettre de Neuchâtel

Bureaucratie

A la dernière séance du Conseil général on a discuté la question d'un crédit pour la création d'un poste de secrétaire des écoles secondaires. Une bagatelle, un petit poste de rien du tout, à peine trois à quatre mille francs de traitement. Vous comprenez, maintenant qu'on écrit à la machine, ça se paye moins, c'est comme pour toutes choses!

Il faudrait pourtant s'entendre. Jusqu'à présent on avait pu faire sans ce deuxième secrétaire. Mais voilà que tout d'un coup ça ne va plus. Pourquoi? Trop de bûche! Voyez plutôt.

Il y a, à Neuchâtel, une soixantaine de classes communales tant primaires que secondaires. Chacune de ces classes est tenue par un maître ou une maîtresse secondé, pour certaines leçons par des professeurs spéciaux. Comptons en tout un corps enseignant de 80 à 90 personnes, pour au moins dire assez. Bon.

L'activité de ces 90 personnes est tout d'abord contrôlée par une commission scolaire qui doit bien compter une quarantaine de membres. Et puis, ces 90 personnes sont surveillées de plus près par deux directeurs : le directeur des écoles primaires et celui des écoles secondaires. Il y a, en outre, un secrétaire qui va d'un directeur à l'autre faire le travail qui se présente, et un comptable qui tient probablement la comptabilité. Cela fait donc quatre personnes qui doivent tout leur temps à l'école sans cependant donner une seule leçon dans cette école. Elles ne font rien alors? Au contraire, elles sont surchargées de besogne et demandent du secours!

Arrangez-moi cela... Et je n'entends pas mettre en doute l'affirmation de ces quatre personnes qui demandent à être cinq. Mais je me demande si les travaux qui les surchargent ainsi ont tous

(1) Cet article est imprimé dans la *Revue de l'Enseignement primaire*.

leur raison d'être, si toutes les pape-rasseries qui les submergent ont vrai-ment leur utilité, et s'il résulte vraiment de tout cela — longs rapports jamais lus, circulaires, avis, etc., etc. — un bien quelconque, direct ou indirect, pour les élèves qui sont la raison même de l'école!

Et, puisqu'il s'agit plus spécialement des écoles secondaires, je me demande jusqu'à quel point il est logique d'ad-joindre une personne au directeur, qui trouve le temps, lui, d'occuper une chaire à l'Académie. Si vraiment il y a tant d'ouvrage au bureau des écoles secondaires, il faudrait, avant d'y placer deux personnes, en occuper d'abord une toute entière, d'autant plus que, dans le métier de directeur, les machines ne sont pas encore venues tirer en bas les prix.

Il ne faudrait pas trop oublier, dans les questions d'écoles, que le travail vraiment utile, la véritable bûche, se fait dans les classes par le soin des maîtres et des professeurs et non dans les bureaux. Mais c'est toujours la même histoire. Partout où quelques hommes travaillent, il y a autour d'eux des individus qui regardent, surveillent, ob-servent et... touchent les fortes payes. C'est l'éternelle affaire du coche, avec cette différence cependant que les mou-ches deviennent de plus en plus nom-breuses, sans doute à cause des gran-des chaleurs.

Anatole SUISSE.

Ce qu'il ne faut pas faire

La coopérative de consommation Rhé-tia fut fondée en 1896 à Landquart par les employés des chemins de fer rhétiens et à leur usage exclusif.

L'ouverture de nouvelles lignes ayant, l'année passée, provoqué l'engagement

d'un personnel très nombreux, et leur entrée dans la société étant prévue, il fallait s'adapter aux circonstances nouvelles.

Comme les fonds de réserve s'éle-vaient à près de 8000 francs, les mem-bres de la Rhétia trouvèrent bon de dissoudre leur association, de se par-tager le fonds de réserve, puis de pas-ser le fonds de commerce à une nou-velle association fondée sur les mêmes bases que l'ancienne. Deux décisions successives d'une même assemblée suf-fisaient pour cela. Ce mode de faire a, en fait, permis à la société de continuer ses opérations sans interruption avec les nouveaux et les anciens sociétaires, mais seulement après avoir été allé-gée de 8000 francs.

Cette façon de se partager un fonds de réserve parce que d'autres pour-raient y devenir ayant-droit est tout ce qu'il y a de moins coopératif. A ce taux-là toutes les sociétés devraient se dissoudre dès que leur fonds ont atteint un certain chiffre, et enlever ainsi à la société le moyen de se développer, cela au profit individuel des sociétaires et au détriment de l'association toute entière. On affaiblit la société par in-térêt personnel, sans réfléchir qu'on l'empêche ainsi de rendre les services attendus.

C'est dans le but d'empêcher des opé-rations pareilles à celle de la Rhétia que les statuts-types de l'Union pré-voient que les fonds de réserve ne peu-vent jamais être divisés entre les adhé-rents, qu'ils restent toujours leur pro-priété collective, et que, en cas de dissolution, l'actif s'il en reste, sera remis à un établissement d'utilité pu-blique. C'est ainsi qu'on coupe court aux tentatives d'individualistes mal avi-sés, ne sachant pas voir que leur intérêt bien entendu est plus dans la force de leur société que dans les quelques francs qui leur reviennent à la suite d'un partage. Cela est d'ailleurs en con-

tradition avec les sentiments de solida-rité, base de nos associations coopé-ratives.

(La Coopération.)

SOUSCRIPTION

organisée par la Section socialiste de Neuchâtel, destinée à secourir les fa-milles des camarades expulsés.

Liste A. J.	Fr. 1 40
» E. V.	» 6 50
» A. H.	» 2 10
E. N., Neuchâtel	» 2 —
Anonyme	» — 50
»	» — 50
»	» — 50
»	» — 50
»	» — 80
»	» 5 —
»	» — 20
»	» — 50
»	» — 40
»	» — 50
»	» — 50
»	» 1 —
»	» — 50
H. J.	» 3 —
M. C. R.	» 2 —
Anonyme	» — 50
X. Y.	» — 50
M. N.	» 1 —
A. H.	» — 50
A. A.	» — 30
Anonyme, Neuchâtel	» 1 —
»	» 1 —
A.,	» 2 —
Anonyme	» — 50
Liste L. R., Neuchâtel	» 1 50
Total à ce jour	Fr. 37 60

Nous adressons aux généreux dona-teurs notre profonde reconnaissance, et nous prions les détenteurs des listes non rentrées de les faire parvenir au prési-dent de la section, le camarade Pelle-grini, Temple-Neuf, Neuchâtel.

Echos chaux-de-fonniers

Concert public donné ce soir mer-credi, à 8 h. 1/2, sur la place de l'Ouest, par l'Harmonie Tessinoise.

Jeunesse socialiste. — Vendredi 16 septembre, à 8 h. 1/2 du soir, sujet d'étude : *Les commentaires de Gide*, l'économiste bien connu, sur « le Collec-tivisme ».

Nous invitons toutes les personnes et camarades qui désirent s'instruire, à se rencontrer au Cercle ouvrier.

Le Secrétaire.

Pétition. — Un grand nombre de personnes signataires de la pétition de protestation contre la levée des troupes, ont été étonnées de ne pas voir celle-ci déposée, et en ont demandé la raison.

Afin de renseigner les intéressés, nous leur dirons que le départ des troupes est le motif pour lequel il n'a pas été donné suite à cette pétition, qui attei-gnait déjà le beau chiffre de plus de 4400 signatures, au moment où l'on a cessé la cueillette des dites.

Provisions d'hiver. — Nous attirons l'attention du public sur l'annonce de « La Ménagère » concernant l'encavage de pommes de terre.

NOS MATIÈRES

Le manque de place nous oblige à ren-voyer au prochain numéro une **Corres-pondance de Neuchâtel** traitant du jugement de nos camarades Mischler et Vaucher, et un article intitulé **MM. Hof et Perrin**.

Editeur responsable : SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PROPAGANDE SOCIALISTE
Imp. H^r MESSEILLER, Neuchâtel.

LA MÉNAGÈRE

Société coopérative d'Approvisionnements

43, rue de la Serre, 43

informe les membres de L'ÉPARGNE, les Coopérateurs et le pu-blic en général, que, dès aujourd'hui jusqu'au 18 courant, les inscrip-tions pour l'encavage de

POMMES DE TERRE „MAGNUM“

première qualité, à 8 francs les 100 kilos, seront reçues au Magasin.

Payement comptant

On peut également se faire inscrire pour l'achat de pommes et de poires. 182

Papeterie

H^r MESSEILLER

27, rue des Moulins, 27

NEUCHÂTEL

Impressions pour le Commerce et l'Industrie

Cartes de visite depuis fr. 1.50 le cent

Cartes de félicitations

Cartes postales illustrées en tous genres

Papiers d'emballage et à lettres, tous formats

Registres de toutes sortes

Copies de lettres, Presses à copier

Albums divers

Livres d'images et pour étrennes

Agendas, Buwards

Carnets et cahiers d'écoliers

Papiers de soie de toutes sortes, soie, mou et à filtrer

Emile ZOLA pour rien

LES
CHEFS-D'ŒUVRE
d'Emile Zola
entièrement
remboursés!!!

ADMINISTRATION DE LA SENTINELLE
Rue des Moulins, 27, NEUCHÂTEL

Le plus grand romancier français

EMILE ZOLA

MAGNIFIQUE ÉDITION
illustrée par
ROCHEGROSSE
BELLENGER
GERVEX
JEANNIOT, etc.
pour 4 fr. par mois
remboursables

LA TERRE — L'ASSOMMOIR — NANA — GERMINAL — LA DÉBACLE

POT-BOUILLE - LE VENTRE DE PARIS - THÉRÈSE RAQUIN - LE CAPITAINE BURLE

Plus de 2400 illustrations des maîtres du crayon : Rochegrosse, Gervex, Belleguer, Jeannot, Féral, etc., etc.
8 magnifiques volumes grand in-8° à 6 et 7 francs le volume, livrés aussitôt. — Payables par mensualités de 4 francs.

Prime gratuite
REMBOURSEMENT
de la totalité de la Souscription

Tout souscripteur aux œuvres d'Emile ZOLA recevra en plus et gratuite-ment, en même temps que les huit volumes de ZOLA, 14 autres volumes du prix de 3 fr. 50, et ayant une valeur de 52 francs (Suisse 56 fr.), signés des maîtres du Roman, et dont les titres suivent :

Xavier de Montépin : <i>Erreur d'Amour.</i>	Armand Silvestre : <i>Contes nouveaux.</i>
Marc Mario : <i>Cœur d'Ange</i>	— <i>Hist^os inconvenantes.</i>
Martial d'Estoc : <i>Morale de ces Mères et Filles.</i>	Marie Colombier : <i>Mères et Filles.</i>
René Maizeroy : <i>Le Miracle de Lise</i>	Jean Pommerol : <i>Une Femme chez les Sahariennes.</i>
Pierre de Lano : <i>La Piaffe.</i>	Joseph Renaud : <i>Cythere en Amérique.</i>
— <i>Les Exotiques.</i>	Alexandre Hepp : <i>La Coupe empoisonnée</i>
Pierre Guédy : <i>Mortelle Chimère.</i>	Mélandri : <i>Le Roman de Claudine</i>

Les mensualités sont encaissées le 5 de chaque mois.

Emile ZOLA pour rien

Contellerie Jacot

H. LUTHI

SUCCESSION

NEUCHÂTEL

Temple-Neuf 15

AIGUISAGE

TOUS LES JOURS

Réparations.

FRUITS

Tous les mercredis et samedis, il sera vendu sur la Place du Marché, devant la boucherie Gloor, de beaux fruits et légumes 1^{re} qualité, à très bas prix.

L. PAREL,
180 Yverdon.

A LOUER

pour tout de suite ou plus tard, logement de trois chambres, cuisine et dépendances, rue des Moulins 21.
S'adresser Papeterie Messeiller, Moulins 27. 178

Demandez des échantillons pour des

DRAPS

de lit, chemises, linge tout fil, de cuisine, de table et de toilette, serviettes, mouchoirs, torchons, toile à pâte, en toute largeur, et du fameux

MILAINÉ

pour hommes et garçons, du mi-drap

de Berne

A Walther Gygar, fabricant, à Bleienbach. 53

Imprimerie — Lithographie — Reliure

Fournitures de Bureau

Gros — Détail

PAPETERIE

MOULINS 27

H^{RI} MESSEILLER

NEUCHÂTEL

Journaux
Brochures
Revue
Catalogues
Circulaires

Règlements
Rapports
Prospectus
Programmes
Affiches

Cartes d'adresse
Factures
Avis de passage
Traités
Memorandums

Ecriteaux
Enveloppes
Têtes de lettres
Cartes de visite
Lettres de faire-part

Menus
Chèques
Étiquettes
Lettres de voiture
Etc., etc.

Téléphone 296

Travaux en couleurs — Promptes livraisons

Téléphone 296

FABRIQUE DE REGISTRES - MANUFACTURE DE SACS EN PAPIER

La Guerre

La guerre russo-japonaise passionne en ce moment les esprits.

Celui qui désire suivre toutes les péripéties des combats, le développement des forces en présence, rencontre de grandes difficultés s'il n'emploie qu'une carte, car celle-ci ne donne généralement qu'une partie de l'immense territoire russe.

La mobilité des flottes peut très bien occasionner des rencontres au delà de l'Océan Indien.

Il est donc utile de se documenter de façon à pouvoir embrasser la situation d'un coup d'œil.

Pour cela, il n'y a que le Globe terrestre qui puisse donner toute satisfaction, et nous avons l'avantage d'informer nos abonnés et lecteurs que nous avons traité avec un fabricant en renom et que nous sommes à même de leur fournir un

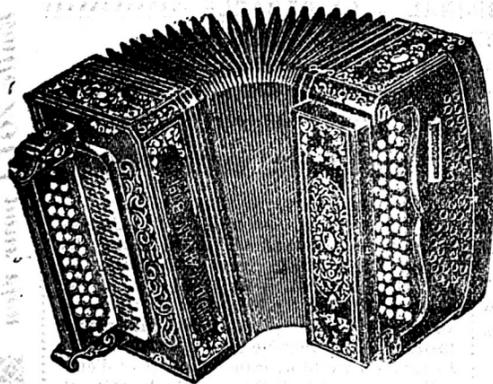
magnifique Globe terrestre

de 1 mètre de circonférence, bien à jour, tiré en 8 couleurs, monté sur un très beau pied en métal bronzé, d'une valeur marchande de 30 fr., pour la somme de 15 fr., franco de port et d'emballage.

Adresser les mandats dans nos bureaux : rue des Moulins 27, Neuchâtel.

Sur demande, nous joindrons à notre envoi de petits drapeaux russes et japonais montés sur épingles, au prix de 5 cent. l'un.

Fabrique renommée d'Accordeons et Harmoniums



SPÉCIALITÉ en constructions modernes

Sur demande, Catalogue illustré franco

Réparation soignée d'instruments de tous genres.

Prix défiant toute concurrence

EGIDIO GALVAN, BORGO — Tyrol (Autriche) 181



Bibliothèque des Jeunes

ILLUSTRÉE

à fr. 3.— le volume

TROIS MOIS SOUS LA NEIGE

par J.-J. PORCHAT

La Jeunesse de Simone

par YOLANDE

LE ROBINSON NEUCHATELOIS

par MAX DIACON

L'Ours et l'Ange

par J.-J. PORCHAT

LE PETIT BOB

par G. ROUSSELOT

* Format in-8. — Reliure riche. — Tranches dorées. *

En vente dans toutes les librairies

H. MESSEILLER, imprimeur-éditeur, Moulins 27
NEUCHÂTEL

* SAGNE-JUILLARD *

Horloger-Bijoutier

38, rue Léopold-Robert

Maison de confiance fondée en 1889

TÉLÉPHONE

Bijouterie

Alliances 18 k^{ts}

Montres

RÉGULATEURS

COUCOUS — RÉVEILS

PENDULES

RÉPARATIONS GARANTIE ABSOLUE

Si vous désirez savoir toujours l'heure exacte

N'achetez que la nouvelle Montre

PENDULETTE SUISSE

DEMANDEZ PRIX-COURANT

Cartes de visite dep. fr. 4,50 le cent, à la Papeterie Messellier

Maisons recommandées

LA MÉNAGÈRE Société coopérative d'approvisionnement, Rue de la Serre, n° 43. Marchandises de première qualité. Denrées coloniales, Farines, Charcuterie, etc. 179

GERGLE CUVRIER, Serre, 35 s. Ancienne Synagogue. — Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich. — TÉLÉPHONE. 6

J. NAPHTALY 35 francs seulement le meilleur Complet pour hommes, comme le meilleur pardessus et manteau officier. 31

PHARMACIE CENTRALE Charles Béguin, Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. — Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales — Articles de pansements. 17

JEAN WEBER, Rue Fritz-Courvoisier, 4, La Chaux-de-Fonds. — Denrées coloniales, Vins et Liqueurs. Farines, Sons et Avoines, gros et détail. 14

BRASSERIE DE LA COMÈTE, Ulrich Frères. — Bière, fûts et en bouteilles. 16

L. BANDELIER Magasin de l'Ouest. Tissus, Confections. — Marchandises de confiance. Prix avantageux. 94

S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40. — Installation d'eau et Gaz. Toujours un grand choix de Lustras, Potagers et réchauds en magasin. Devis gratuit sur demande. 13

GRAND BAZAR DU PANIER FLEURI Spécialité d'Articles mortuaires en tous genres. 12

A. JEANNET Banque fédérale, Chaux-de-Fonds. — Locs. — Tissus, Confections. Vente au comptant avec répartitions. 74

WILLE-NOTZ, Denrées coloniales, Vins et Spiritueux, Farines, Avoines, Mercerie, Laines et cotons. 18



Dartres, eczéma

Si j'ai attendu jusqu'à présent pour vous dire le résultat de votre traitement par correspondance, c'est que je voulais m'assurer d'abord que ma guérison n'était pas fictive et que mes mains pourraient supporter dorénavant l'eau et le savon sans se couvrir de nouveau de dartres. J'avoue qu'à la suite de tous les traitements infructueux que j'avais essayés auparavant, j'étais devenue sceptique. Je suis donc d'autant plus heureuse maintenant de pouvoir vous annoncer que le mal a complètement disparu et que je puis vaquer à mes occupations comme autrefois. Agréez mes meilleurs remerciements pour les bons soins que vous m'avez donnés. Grand'Rue, Morat, le 24 novemb. 1903. M^{me} Louise Vuillemin. — Le préfet du Lac soussigné, en apposant son sceau et sa signature ci-dessous, certifie véritable la signature de Louise Vuillemin, mentionnée d'autre part Morat, le 24 novemb. 1903. Le préfet du Lac : L. d'Epinay. — Adresse : Polyclinique privée GLARIS, Kirchstrasse 405, GLARIS. 12

PHARMACIE COOPÉRATIVE

LA CHAUX-DE-FONDS

Assortiment complet d'articles de Chirurgie et de Pansements.

Spécialité de BANDAGES HERNIAIRES avec et sans ressorts

Les articles de DROGUERIE ont subi une forte réduction.

La Pharmacie est ouverte tous les dimanches jusqu'à midi. 172

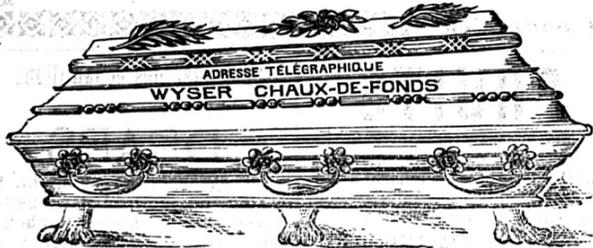
Conditions spéciales

MATHEY-DORET, Ingénieur-Conseil
Chaux-de-Fonds, Rue Léopold-Robert
OFFICE GÉNÉRAL
BREVETS D'INVENTION
de
MARQUES DE FABRIQUE
en Suisse et en tous Pays
FONDÉ en 1888 - Références de l'Ordre

aux ouvriers inventeurs. 23

Téléphone

Téléphone



GRAND MAGASIN DE CERCUEILS

dans la Fabrique de Menuiserie

20, rue du Rocher, 20 en face du Collège de la Promenade

On trouvera un grand assortiment de cercueils en bois de sapin, chêne et noyer, de toutes les dimensions et à des prix défiant toute concurrence. — Cercueils capitonnés en tous genres. — On se charge de l'expédition au dehors. 75

Se recommande, Guillaume WYSER.